

3. AUCUNE PROCÉDURE EN COURS... MAIS DES SOUPÇONS CERTAINS !

Certains dirigeants des pays du Sud font l'objet de soupçons d'enrichissement personnel à la suite de détournements de fonds publics, mais n'ont jamais vu leurs avoirs gelés par une décision de justice, ni à la suite d'une décision politique. Nombre d'entre eux sont encore au pouvoir. Cet état des lieux est succinct. Bien sûr, nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, et plusieurs pays dont nous abordons la situation dans cette partie font aujourd'hui l'objet de procédures et sont donc évoqués plus haut – c'est le cas des dirigeants de trois pays d'Afrique centrale en cause devant la justice française. Nous sommes particulièrement encouragés par ce constat que notre simple inventaire initial ait pu contribuer à faire progresser la justice.

Des citoyens de certains pays se sont émus que nous n'abordions pas la situation de leur pays dans notre étude publiée en 2007. De forts soupçons existent en effet sur des biens mal acquis dans les pays du Golfe, du Maghreb, à Taïwan, au Tchad, au Togo, au Centrafrique... C'est une critique que nous acceptons volontiers, d'autant que nous savons que les citoyens de ces pays qui s'intéressent de trop près au sujet s'exposent dangereusement. Nous encourageons donc militants associatifs, journalistes, étudiants, chercheurs, juristes, à dresser l'inventaire des fortunes mal acquises. L'expérience montre que l'exercice peut s'avérer salutaire.

Côte d'Ivoire

FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY ET HENRI KONAN-BÉDIÉ

Félix Houphouët-Boigny dirigea la Côte d'Ivoire pendant trente-trois années de 1960 à 1993. Il fut sans doute l'un des chefs d'État les plus riches d'Afrique. R. Baker évalue sa fortune à 7 milliards \$³⁵⁹. *Le Quid*, en 1992, un an avant la mort du dictateur ivoirien, l'évaluait à 11 milliards \$. Avant son accession au pouvoir, F. Houphouët-Boigny détenait déjà une petite fortune. À la tête de l'État, il a considérablement accru cette fortune par des prélèvements constants sur les ressources du pays, café

359 Raymond Baker, 2005, *Capitalism's Achilles Heel*, p. 52.

360 Bernard Nantet, Notice de Félix Houphouët-Boigny, in *Encyclopédie Universalis*, édition 1999.

361 Selon *la Lettre du Continent* du 30 septembre 2004, Houphouët-Boigny aurait eu des appartements : avenue Bosquet, rue Jean Nicot, boulevard St Germain, rue de la Chaise, rue de Grenelle...

362 Philippe Madelin, 1993, *L'or des dictatures*, pp. 307-315.

363 La basilique Notre-Dame de la Paix, avec un dôme inspiré de St-Pierre de Rome, s'étend sur 8 000 m².

364 Pierre Nandjui, mai 2000, *Houphouët-Boigny, l'homme de la France en Afrique*, L'Harmattan.

365 Voir notamment François-Xavier Verschave, *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, Stock, 1998.

366 Certains tableaux avaient, avant la mort du dictateur en 1993, été vendus par Sothebys et Christies pour financer le futur hôpital attenant à la basilique de Yamoussoukro, promesse faite à Jean-Paul II. Il n'a jamais été réalisé. Seule la première pierre a été posée par le pape en septembre 1990, au moment de la consécration de la basilique.

367 *Jeune Afrique*, janvier 2009, « Où est passé le trésor d'Houphouët ? ».

et cacao. Il ne se cachait pas de son amour pour l'argent. En 1983, il déclarait ainsi : « *Les gens s'étonnent que j'aime l'or. C'est parce que je suis né dedans* ». ³⁶⁰

Le président ivoirien aurait possédé une dizaine de propriétés en région parisienne, dont une gentilhommière de style Louis XIV à Soisy-sur-Ecole, l'ancien appartement de Jean Gabin dans le VIII^e arrondissement de Paris, un autre dans le XI^e ainsi que sa résidence personnelle, rue Masseran (VII^e), avec un parc de 8 590 m², évaluée en 1998 à 18,3 millions d'euros. À cela s'ajoutent d'autres propriétés dans la capitale française, si l'on en croit *la Lettre du Continent*. ³⁶¹ Il détenait aussi une maison en Suisse, au Chêne Bourg et une propriété en Italie, à Castel Gondolfo. Il possédait aussi des comptes à l'étranger, notamment en Suisse (UBS, SIB, Everlasting). Il avait d'ailleurs déclaré à des enseignants ivoiriens en grève : « *Quel est l'homme sérieux dans le monde qui ne place pas une partie de ses biens en Suisse*. » ³⁶² Pays qu'il connaissait bien puisqu'il y avait de multiples sociétés immobilières (SI Grand Air, SI Picallpoc, Intercafco) et était actionnaire des bijouteries - horlogeries huppées de Genève, Piaget et Harry Winston.

Houphouët-Boigny avait aussi la folie des grandeurs : en 1983, il fit d'un petit village, où il avait grandi au côté de sa grande tante Yamoussou, la capitale administrative de la Côte d'Ivoire, Yamoussoukro. Il y fit construire plusieurs édifices somptueux, l'hôtel de ville, un institut polytechnique, un aéroport international et une basilique qu'il voulut plus grande que Saint-Pierre de Rome ³⁶³, alors qu'il y avait seulement 12% de catholiques en Côte d'Ivoire. Il a toujours affirmé que c'était lui qui offrait cet édifice à la Côte d'Ivoire. Il aurait dépensé 115 millions d'euros pour la réalisation de cette basilique, un des plus grands édifices religieux chrétiens au monde, réalisée par la société française Bouygues entre 1985 et 1990 pour 250 millions d'euros.

Malgré ses dépenses somptuaires et son train de vie fastueux, il n'a jamais été inquiété par la justice de son pays, ni par la communauté internationale. En France, où il détenait pourtant la majeure partie de ces biens, personne n'osa critiquer sa fortune. Houphouët aurait longtemps entretenu les hommes et les partis politiques français. Pendant 30 ans, il fut le principal allié de la France en Afrique ³⁶⁴, s'entourant de nombreux conseillers politiques français comme Guy Nairay, son chef de cabinet de 1960 à 1993. Il nouera avec le Monsieur Afrique de l'Élysée, Jacques Foccart, de véritables liens d'amitié. C'est lui qui, en 1955, utilisa pour la première fois le terme de *Françafrique* pour définir les bonnes relations du continent africain avec la puissance colonisatrice, dont il était à l'époque député. François-Xavier Verschave et son association, Survie, ont ensuite popularisé le terme pour désigner, au contraire, la nébuleuse des relations occultes entre la France et l'Afrique. ³⁶⁵

Aujourd'hui, la seule bataille autour de la fortune du « Vieux » est celle des héritiers. A sa mort, ne laissant aucun testament, le dictateur aurait confié ses biens à l'État ivoirien par un legs verbal. Une partie de ses héritiers reconnus, réunis autour d'Hélène Houphouët-Boigny, l'une de ses filles, ont donc dû renoncer à la majorité des biens personnels de l'ancien président, mais ont refusé de perdre la propriété de quelques-uns, notamment l'hôtel particulier, rue Masseran et les tableaux de maîtres (Pierre Bonnard, Van Gogh, Bernard Buffet) ainsi que du mobilier qu'il contenait, évalués à 6,6 millions d'euros. ³⁶⁶ Dès juin 1999, d'autres enfants du Vieux confiaient la gestion de la succession à un certain Philippe Rideau, domicilié rue César-Franck, à Paris. ³⁶⁷ Guillaume Houphouët-Boigny aurait eu la charge de gérer les comptes bancaires suisses du Vieux à la SIB et Maître Escher, ceux d'Everlasting et d'UBS.



La succession est traitée en France par l'administrateur judiciaire Pierre Zecri³⁶⁸ et la propriété par l'État ivoirien d'une partie de ces biens a été reconnue en janvier 2007.

L'État ivoirien posséderait ainsi, en particulier autour du 102 avenue Raymond Poincaré, siège de l'ambassade de Côte d'Ivoire en France, deux hôtels particuliers dans la rue adjacente (rue Léonard de Vinci), un de 720 m² sur trois étages loué à peine « 10 000 euros par an les 10 premières années » à une société belge avec un bail de 30 ans, l'autre de 500 m² loué pour 15 ans à l'avocat du président Gbagbo pour un montant dérisoire. Un troisième, boulevard Suchet, serait l'ancien siège des services économiques de l'ambassade. À cela s'ajoutent 10 places de parking, rue Beethoven, et une cave, sans précision de surface, avenue Paul Doumer. Ajoutez à cet état des lieux, deux étages de bureaux à la Défense, aux 12^e et 13^e étages de la Tour Norma, dont une partie est louée au groupe Total, et 28 places de parking en sous-sol. C'est ce dernier lot que Laurent Gbagbo cherchait à vendre en 2007 pour près de 2 millions d'euros, si l'on en croit la *Lettre du Continent*.³⁶⁹

Quant au « château Masseran », l'État ivoirien en a obtenu la propriété alors qu'il n'en avait auparavant qu'un droit d'usage. Déjà en octobre 2000, le Général Gueï, chef de la junte ivoirienne qui avait accédé au pouvoir à la suite d'un coup d'État en décembre 1999, déclarait vouloir faire de « ce splendide hôtel particulier une vitrine de la Côte d'Ivoire en France. »³⁷⁰ Le président Laurent Gbagbo a mis à exécution ce projet, décidant d'en faire la résidence du chef de l'État ivoirien à Paris. Il a demandé à la Maison Osenat de mettre en vente, le 29 juin 2008 à Fontainebleau, les somptueuses collections d'œuvres d'art qui meublaient ce palace³⁷¹. Ce sont des meubles Louis XV et Louis XVI et plus de cent objets d'art qui ont été mis en vente, dont des tentures ayant appartenu à Marie-Antoinette et des tableaux de Renoir (dont l'un estimé à 2,2 millions d'euros), Bonnard ou encore Vlaminck... Les recettes de cette vente devraient servir à restaurer l'hôtel particulier, à moins qu'elles ne servent aussi à acheter de nouveaux appartements à Paris pour les diplomates ivoiriens³⁷².

La fille du président défunt, Hélène Houphouët-Boigny, en est aujourd'hui pour ses frais, elle qui demandait en octobre 2007 au président Gbagbo un dédommagement du fait de cette « spoliation ». ³⁷³ Elle se bat de longue date contre le régime en place et une partie de sa famille (les autres cohéritiers étant Augustin, François, Guillaume, Marie et Olivier) pour le règlement de la succession. Elle cherche notamment à comprendre quelques étranges disparitions, à l'image du projet de construction de l'hôpital Saint-Joseph-Moscati à Yamoussoukro, promesse d'Houphouët au pape Jean-Paul II. Pour le financer, les maisons Christie's et Sotheby's ont procédé en novembre 1993 à New York, soit un mois avant le décès du Vieux, à une vente aux enchères de toiles de maître, qui a rapporté au bas mot 40 millions de dollars. Quinze ans plus tard, il n'y a guère que la première pierre de l'hôpital qui ait été posée.³⁷⁴ Reste qu'Hélène Houphouët-Boigny n'est pas du genre à baisser les bras. En janvier 2009, son avocate Isabelle Coutant-Peyre a lancé depuis Paris une « sommation interpellative » en Côte d'Ivoire pour avoir des nouvelles de cette succession, jamais bouclée³⁷⁵.

Le successeur d'Houphouët-Boigny, **Henri Konan Bédié**, dont la fortune était estimée par le *Quid*, en 1992, à 2,5 milliards de francs français (380 millions d'euros) alors qu'il n'était encore que Directeur des douanes sous Houphouët-Boigny, a connu plus d'ennuis. Non pas en France, où il entretenait des relations

368 *Lettre du Continent*, 4 mars 2004, « Qui a hérité d'Houphouët-Boigny ? » et 30 septembre 2004, « Les comptes secrets d'Houphouët ».

369 *Lettre du Continent*, 25 janvier 2007 repris par le magazine *Capital*, 30 janvier 2007, « La Côte d'Ivoire fait fortune dans l'immobilier parisien. »

370 *Jeune Afrique l'Intelligent*, 7 octobre 2000, « Gueï veut sauver la résidence parisienne d'Houphouët ».

371 « Laurent Gbagbo vend les bijoux d'Houphouët-Boigny », 11 juin 2008, *La Lettre du Continent*.

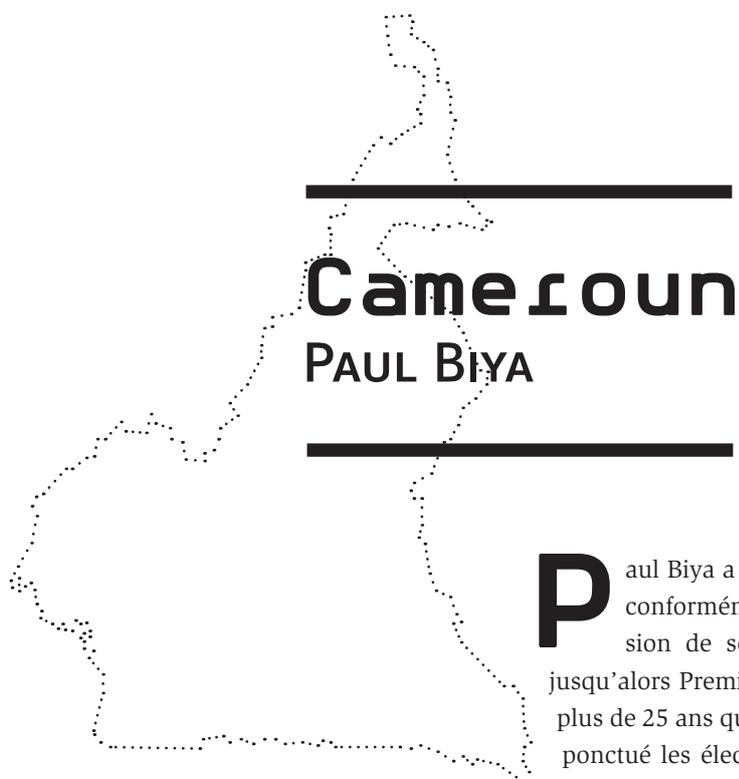
372 Comme le soufflait en mars 2008 à *la Lettre du Continent* l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en France, Pierre Kipré.

373 Voir de nombreux actes notariés sur son blog, <http://succession-mr-f.houphouet-boigny.over-blog.net/>.

374 *Jeune Afrique*, janvier 2009, « Où est passé le trésor d'Houphouët ? ».

375 « Les mystères de la succession d'Houphouët-Boigny », 14 janvier 2009, *La Lettre du Continent*.

avec les hommes politiques qui lui offrirent d'ailleurs l'exil quand il fut renversé par le général Gueï en décembre 1999, mais en Suisse, où ses comptes furent gelés le 8 mars 2000 par l'Office fédéral de justice. Ce dernier avait en effet reçu une demande d'entraide judiciaire de la justice ivoirienne pour bloquer les comptes de l'ancien président, qui aurait notamment détourné 24,8 millions \$ d'aide européenne à la santé. Seulement 5 à 7 millions de francs suisses furent bloqués dans neuf banques. Depuis, l'entraide judiciaire accordée à la Côte d'Ivoire n'a pas été poursuivie par la Suisse, qui met en cause le manque de volonté politique des autorités ivoiriennes dirigées par le général Gueï, qui n'auraient fourni aucune preuve. Elles avaient pourtant délivré à l'époque un mandat d'arrêt international contre H. K. Bédié, qui résidait alors en France. Il ne fut jamais inquiété par la justice de son pays.³⁷⁶



Paul Biya a pris le pouvoir le 6 novembre 1982. Il a tiré profit, conformément à la Constitution camerounaise, de la démission de son prédécesseur Ahmadou Ahidjo, dont il était jusqu'alors Premier ministre. C'est son maintien au pouvoir depuis plus de 25 ans qui est sujet à caution. Les accusations de fraude ont ponctué les élections qui ont prorogé son mandat. En 2008, Paul Biya a d'ailleurs modifié la Constitution pour devenir, pratiquement, président à vie, à l'image de ses voisins gabonais et équato-guinéen. Il a en effet fait sauter le verrou qui, depuis la révision constitutionnelle de 1996, limitait à deux le nombre de mandats présidentiels. Se protège-t-il ainsi d'éventuelles représailles que pourraient lui tenter ses successeurs ?

Le Cameroun est considéré, selon l'indice de perception de la corruption développé par l'association *Transparency International*, comme l'un des pays les plus corrompus du monde. Il a même obtenu le titre de champion du monde de la catégorie dans le classement établi par TI en 1998 et 1999.

Malgré cette piètre réputation, Paul Biya refuse la création d'une Commission des Biens Mal Acquis dans son pays pour lutter contre la corruption. Il préfère installer, le 11 mars 2006, la CONAC (Commission nationale de lutte contre la corruption), à la tête de laquelle il a nommé un fidèle, Paul Tessa, ancien ministre et ancien secrétaire général de la présidence de la République. En janvier 2008, pour se concilier les bonnes grâces des bailleurs internationaux, et proba-



blement aussi pour régler des comptes avec certains ministres qui lorgnaient sa place, le président Biya lance une grande opération « Épervier » de lutte contre la corruption. Une liste d'une soixantaine de personnalités, ministres, directeurs généraux, hommes d'affaires, est publiée dans la presse à cet effet. Mi 2008, une quinzaine d'entre elles avaient été interpellées, jugées et condamnées à de lourdes peines privatives de liberté et de fortes amendes. Des experts comme Francis Dooh Collins sont nommés pour rechercher les 162 millions d'euros qui, selon le gouvernement, auraient été détournés. Me Jacques Vergès aurait également été sollicité³⁷⁷. Le gouvernement camerounais a obtenu le soutien international dans cette opération, notamment celui du FBI, la police fédérale américaine. L'ancien ambassadeur des États-Unis au Cameroun, Niels Marquardt, s'était montré intransigeant sur le sujet : « *ce n'est pas assez de publier les noms des personnes suspectées de corruption ou de les relever de leurs fonctions. Les personnes accusées de corruption doivent être officiellement inculpées, poursuivies et condamnées si leur culpabilité est établie. Dans le même temps, leurs biens mal acquis doivent être confisqués et retournés au trésor public* »³⁷⁸. Il s'agit pour les États qui prêtent leur concours de traquer la fortune des personnalités visées à l'étranger, notamment dans des paradis fiscaux, mais selon l'ambassade américaine, « *ce n'est pas facile car il y a des comptes blanchis. (...) Il faut beaucoup de preuves* ». Une autre chancellerie explique que « *le plus difficile dans cette opération est de mettre tout le monde en prison, parce que plus ou moins tout le monde est trempé* »³⁷⁹.

Qu'en est-il de Paul Biya et ses proches ? Aucune information officielle ne filtre à leur sujet. Et pourtant, l'article 56 de la Constitution camerounaise, depuis sa révision en janvier 1996³⁸⁰ par le président Paul Biya, dispose que « *le président de la République, le Premier ministre, les membres du gouvernement et assimilés (...) doivent faire une déclaration de leurs biens et avoirs, au début et à la fin de leur mandat.* » La loi N° 003 de 2006 du 25 avril 2006 dresse la liste exacte des personnes soumises à cette obligation de déclaration des biens et avoirs, mais en mai 2009, elle n'avait toujours pas été promulguée. Au contraire, le président camerounais a la réputation d'un des chefs d'État les plus secrets du monde.

Décus, voire vexés de ne pas trouver Paul Biya dans l'étude sur les biens mal acquis que nous avons publiée en 2007, des associations, syndicats et journalistes camerounais se sont penchés sur la question. La démarche est osée car, au Cameroun, le sujet est tabou. En février 2008, Jean-Bosco Talla, journaliste dans les journaux privés *Le Front* et *Germinal*, impliqué dans un programme de renforcement de la société civile camerounaise soutenu par le CCFD-Terre Solidaire, en a fait l'amère expérience. Alors qu'accompagné d'un stagiaire, il cherchait à localiser le patrimoine d'un ministre camerounais dans le village de Zoétéélé, appareil photo en bandoulière, il fut arrêté, puis conduit d'un lieu à l'autre sur des centaines de kilomètres les yeux bandés et molesté. Il a fallu une mobilisation de la société civile au Cameroun et au niveau international³⁸¹, doublée de la vigilance des ambassades de France et des États-Unis, pour que Jean-Bosco Talla soit libéré au bout de cinq jours. Aussi, pour le lancement en mai 2008 de l'hebdomadaire *Germinal*, qu'il dirige, Jean-Bosco Talla choisit-il de sortir un dossier spécial sur « L'argent et les biens de Paul Biya ». Une enquête très documentée. Le succès fut immédiat : alors que la presse indépendante camerounaise tire rarement à plus de 4 000 exemplaires, 11 000 copies de ce numéro spécial s'arrachent en quelques jours. En mai 2009, c'est un autre magazine indépendant, *Les Cahiers de*

377 Jean-Baptiste Ketchateng, mai 2009, « Recherche comptes numérotés désespérément », *Les Cahiers de Mutations*, Volume 057.

378 Déclaration à la presse le 19 janvier 2006, citée dans Edmond Kamguia, 1^{er} avril 2008, « A-t-on récupéré les fonds détournés ? », *La Nouvelle Expression* (Yaoundé).

379 Agence PANA, 17 août 2008, « Corruption au Cameroun : Paul Biya fait appel à la Police fédérale américaine (FBI) », *Internationalmagazine.com*.

380 Loi n° 96/06 du 8 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972.

381 L'implication de Jean-Bosco Talla dans le programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Cameroun, programme cofinancé par le ministère français des Affaires étrangères et plusieurs organisations françaises de la plate-forme Dette & Développement, dont le CCFD-Terre Solidaire et la CGT, a sans doute protégé le journaliste. D'autres ONG comme Survie et Reporters sans frontières et des médias comme RFI ou Africa N° 1 ont également alerté sur sa situation.

382 N° 57, mai 2009.

383 Discours du 11 juin 1983, cité par Jean-Bosco Talla, « Post scriptum », *Dossiers et Documents de Germinal*, N° 1, août-septembre 2008.

384 450 millions de francs français. Cf. Patrick Girard, 22 mai 1997, « Afrique : le hit-parade des fortunes cachées ».

385 5 mai 1997, *L'Expression* (Yaoundé), N° 116.

386 Estimation des services secrets français rapportée dans *L'Expression*, N° 104, 31 mars 1997.

387 Jean-Bosco Talla et Jean-Christian Akam, août-septembre 2008, « La course au trésor », *Les Dossiers et Documents de Germinal*, N° 001.

388 Selon le rapport parlementaire sur les sectes de 1999.

389 Léger Ntiga, mai 2009, « De l'argent pour les sorciers blancs », *Les Cahiers de Mutations*, Vol. 57.

390 Philippe Broussard, 17 août 2000, « Les millions africains d'un proche de Jo Di Mambro », *Le Monde*.

391 Dans la nébuleuse rosicrucienne, l'OSTI a fusionné avec le Centre international de recherches culturelles et spirituelles (Circes).

392 L'annuaire confirme qu'à ce jour, l'OSTI a toujours son siège à cette adresse. Cf. aussi Philippe Broussard, 17 août 2000, « L'Argent africain des templiers », *Le Monde*.

393 Le journal *The African Independent* évoque ainsi le nom de Peter Brigger, président de la société Hydromine Inc., basée au Delaware (États-Unis) et impliquée dans l'exploitation minière au Cameroun, notamment de la bauxite (Ndzana Seme, 10 mars 2007, « Cameroun – Projet bauxite. Hydromine Inc et son président Peter Brigger : des écrans pour la fortune de Paul Biya à l'assaut des mines du Cameroun »).

394 19 avril 2008, « Cameroun : L'unique fille de Paul Biya fait ses études primaires en Suisse », *camer.be*.

395 Ndzana Seme, 21 juin 2007, « Frank Biya gagne 9 milliards de FCFA par mois dans la mafia du bois ».

Mutations, qui s'interroge : « Avoirs camerounais à l'étranger : peut-on rapatrier l'argent volé ? »³⁸². On le voit, le sujet fait aujourd'hui débat au Cameroun.

Et il y a de quoi. À peine devenu chef d'État, Paul Biya faisait parler de lui à propos de son patrimoine. Le 16 mars 1983, *Le Canard enchaîné* dévoilait deux acquisitions présidentielles en France : l'une avenue Foch à Paris, l'autre sur la Côte d'Azur, à Cagnes-sur-Mer. Le gouvernement camerounais explique alors que ces acquisitions sont le fait du citoyen Paul Biya et non du président. Et Paul Biya se pare d'un discours vertueux : « *Il nous faut assurément recourir à la moralisation de la vie publique* »³⁸³. En mai 1997, *L'Événement du jeudi* estime que la fortune du président camerounais et de sa famille approche les 70 millions d'euros³⁸⁴, dont des châteaux en France et en Allemagne, à Baden-Baden. Un de ses proches, le professeur Titus Edzoa, estime aussi que « *c'est le Camerounais le plus riche* »³⁸⁵. Parmi les résidences françaises, le journal camerounais *L'Expression* évoquait en 1997 celle du lieu-dit « de la ferme des bois » à Gambais (Yvelines), d'une valeur estimée de 6 millions d'euros à l'époque³⁸⁶. Selon les journalistes de *Germinal* en 2008, « *Paul Biya serait aussi actionnaire de plusieurs sociétés. (...) À cela, l'on doit ajouter le château en construction, à côté de l'Ambassade des États-Unis à Yaoundé* »³⁸⁷. Ces informations n'ont été ni confirmées ni infirmées par le président camerounais.

Paul Biya sait également se montrer généreux avec ceux qu'il affectionne. Outre certains conseillers en communication français grassement rémunérés, l'Ordre de la Rose-Croix (AMORC), considéré en France comme une secte³⁸⁸, fait l'objet des largesses de la présidence camerounaise. Raymond Bernard, ancien secrétaire général de l'AMORC et fondateur de l'Ordre rénové du Temple (ORT), considéré comme le « berceau » de l'Ordre du Temple solaire, se voit remettre 5,6 millions de francs français le 2 mars 1990³⁸⁹, puis 11,2 millions de francs de 1992 à 1998, le tout via la Société nationale des hydrocarbures (SNH) du Cameroun. Selon la justice française, Raymond Bernard aurait ainsi constitué un patrimoine de 20 millions de francs, sans avoir « jamais travaillé »³⁹⁰. De même, le siège parisien d'une organisation ésotérique créée par Raymond Bernard, l'ordre souverain du temple initiatique (OSTI)³⁹¹, a été acquis au 22, rue Beaunier dans le XIV^e arrondissement de Paris grâce à un prêt sans intérêt d'un montant de 40 millions de francs français accordé par le président camerounais³⁹².

Selon *Africa Confidential* d'octobre 2005, reprenant le travail d'une ONG londonienne, les largesses de Paul Biya serviraient aussi à amadouer l'opposition : le leader de l'opposition John Fru Ndi aurait ainsi accumulé une fortune de plus de 125 millions de dollars, dont « *plus de 70 % de l'argent provient de ses deals politiques avec le chef de l'État camerounais en fonction* », en particulier « *entre juin 2002 et 2005* ». John Fru Ndi a nié.

Certains soupçonnent également l'homme fort de Yaoundé d'utiliser des prête-noms pour gérer sa fortune³⁹³, notamment en Suisse. Il y réside régulièrement et sa fille Anastasie Brenda Eyenga Biya fait ses études au Collège du Léman à Versoix, à quelques kilomètres de Genève³⁹⁴. Le journal *The African Independent*, particulièrement critique envers le gouvernement Biya, estime par ailleurs que le fils du président, Franck Biya, a un rôle clé dans la gestion du patrimoine familial³⁹⁵. Il gagnerait, selon ce quotidien, « *9 milliards de francs CFA par mois dans la mafia du bois* » (13,7 millions d'euros). Son rôle dans l'exploitation forestière est, de fait, particulièrement décrié : attribution des concessions à ses



sociétés (dont Ingénierie forestière) dans la plus grande opacité, évasion fiscale, non respect des contraintes environnementales, gestion douteuse des fonds de ses sociétés...³⁹⁶ Naturalisé monégasque, le fils Franck serait propriétaire à Roquebrune-Cap-Martin, lieu de villégiature du Maréchal Mobutu, de la magnifique « Villa Isis », avenue Douine. Officiellement, la villa est au nom de « l'Immobilière du Sud Azur », une société au capital de 1000 euros sise promenade des Anglais à Nice, dont le gérant n'est autre qu'un certain Emmanuel Biya³⁹⁷... le second prénom de Franck.

Outre l'exploitation forestière, les sources potentielles de l'enrichissement familial sont multiples. Selon un arrangement extrêmement commode, la loi de Finances autorisait le président, jusqu'en 1994, « en cas de besoin, à prélever et à affecter par décret à un compte spécial hors budget tout ou partie des résultats bénéficiaires des entreprises d'État ». Selon *L'Événement du jeudi* précité, « l'évaporation de 2,3 milliards de francs français [350 millions d'euros] pour la période 1988-1993, ainsi que l'évasion fiscale hors du Cameroun, de 20 milliards de francs français [3 milliards d'euros] entre 1988 et 1993 donne une idée des sommes détournées »³⁹⁸. Ladite évaporation touche tous les secteurs.

Dans le domaine pétrolier, une firme américaine évalue les pertes autour de 350 millions d'euros entre 1988 et 1993³⁹⁹. Paris n'y voit rien à redire, à en croire l'ancien patron d'Elf Aquitaine Loïc Le Floch-Prigent : « Paul Biya ne prend le pouvoir qu'avec le soutien d'Elf pour contenir la communauté anglophone de ce pays »⁴⁰⁰. L'affaire Elf a, de facto, levé une partie du voile sur la grande corruption qui entoure les contrats pétroliers. Elf aurait ainsi prêté, en 1992, plus de 80 millions d'euros à la société nationale des hydrocarbures (SNH) du Cameroun, au profit de Paul Biya, via une banque des Îles Vierges. En contrepartie, Elf s'assurait un approvisionnement de pétrole par avance et engrangeait au passage une commission de plus de 20 millions d'euros par l'entremise d'Alfred Sirven⁴⁰¹. Dix ans plus tard, les comptes gérés par Alfred Sirven étaient à nouveau crédités de 25 millions de dollars dans d'autres opérations de préfinancement pétrolier avec le Cameroun⁴⁰². Le 21 mars 2007 à nouveau, le PDG du groupe Total était entendu par la Brigade de répression de la délinquance financière, à Paris, pour une affaire de corruption au Cameroun. Pour le romancier camerounais Mongo Béti, « la politique française du pétrole en Afrique, [c'est] (...) la quête, sur le dos des Africains, de l'indépendance énergétique de la France »⁴⁰³.

Dans le domaine bancaire, Paul Biya et sa première épouse, Jeanne Irène, se sont vu également reprocher très directement d'avoir mis en faillite, à force de pillage, la Société camerounaise de banque (SCB), premier établissement bancaire du pays dans les années 1980. C'est l'ancien directeur de la SCB, Robert Messi Messi, aujourd'hui exilé au Canada, qui accuse le couple présidentiel d'avoir soutiré plus de 9 millions d'euros à la banque pour acquérir des villas, financer le palais présidentiel, la piste d'atterrissage et un golf dessinés par l'architecte Cacoub⁴⁰⁴.

Après 1994 et la révision de la loi autorisant la cagnotte présidentielle, les « distractions de deniers publics », comme on dit au Cameroun, n'ont pas cessé pour autant : entre 1998 et 2004, elles dépasseraient les 2,8 milliards d'euros, selon les services du Contrôle supérieur de l'État camerounais⁴⁰⁵. Par ailleurs, certains journaux camerounais se demandent si, usant de prête-noms, le président camerounais n'aurait pas jeté son dévolu sur l'exploitation de la bauxite. Par un accord

396 L'ONG britannique *Global Witness* a documenté ces difficultés au cours d'un programme pluriannuel de contrôle de la gestion des forêts camerounaises. Cf. <http://www.globalwitness.org/pages/en/cameroon.html>.

397 <http://www.bilansgratuits.fr/static/451487797-IMMOBILIERE-DU-SUD-AZUR.html>

398 *L'EDJ*, 22 mai 1997.

399 Citée par Duke Atangana Etotogo, « Main basse sur l'or noir », *Les Dossiers et Documents de Germinal*, N° 1, août-septembre 2008.

400 Propos tenus en 1996 dans *L'Express*, cités par François-Xavier Verschave, 2000, *Noir Silence – Qui arrêtera la Françafrique*, Les Arènes, p. 176.

401 Xavier Messé, mai 2009, « Sur les pistes de l'évasion », *Les Cahiers de Mutations*, Vol. 57.

402 Duke Atangana Etotogo, *Op. Cit.*

403 Cité dans F.-X. Verschave, 2000, *Op. Cit.*

404 Robert Messi Messi s'est longuement épanché dans les colonnes de *Jeune Afrique Économie* (N° 155) en mai 1992, un texte intégralement retranscrit dans *Les Dossiers et Documents de Germinal*, août-septembre 2008.

405 Jean-Bosco Talla et Jean-Christian Akam, *Op. Cit.*

406 Cf. Ndzana Seme, 10 mars 2007, Op. Cit. ; Junior Étienne Lantier, « Paul Biya : une mine de bauxite », *Les Dossiers et Documents de Germinal*, N° 1, août-septembre 2008. Pour ce dernier, visiblement un pseudonyme, l'affaire semble entendue : « *l'entreprise Hydromine n'est rien d'autre qu'une boîte aux lettres, dont le gouvernement camerounais se sert pour attribuer l'exploitation exclusive de la bauxite camerounaise à Paul Biya et sa descendance* ».

407 APANEWS, 1^{er} janvier 2008, « L'archevêque de Douala demande aux gouvernants camerounais de rapatrier l'argent volé. »

du 13 janvier 2006, le gouvernement camerounais cède l'exclusivité de l'exploitation de la bauxite à la société Hydromine Inc., enregistrée dans le Delaware, qui n'a pourtant aucune expertise dans l'exploitation minière. Certains journalistes en concluent que Peter Brigger, le président d'Hydromine, par ailleurs spécialisé dans la location d'appartements de luxe en Suisse, serait le gérant occulte de la fortune du président camerounais⁴⁰⁶.

Malgré les soupçons persistants autour du chef de l'État camerounais, le soutien du gouvernement français à Paul Biya ne se dément pas depuis 1982. Depuis les années 1950, où il militait avec le Dr Aujoulat contre les indépendantistes camerounais, l'attachement de Paul Biya à l'Hexagone ne s'est apparemment pas estompé. Sous sa férule, le Cameroun reste en effet pour l'État et les entreprises françaises un marché et un point d'ancrage déterminants en Afrique centrale. La population camerounaise, elle, enrage de ne pas bénéficier davantage des richesses phénoménales qui l'entourent. Chaque année, lors de la messe du Nouvel an, l'archevêque de Douala, Christian Tumi, se fait l'écho de cette exaspération, exhortant les gouvernants camerounais à « *remettre l'argent volé dans les caisses de l'État* »⁴⁰⁷.



408 Agence France Presse, 7 octobre 2008, « Guatemala : l'ex-président Portillo laissé en liberté sous caution ».

409 Transparency International, 2004, *Rapport global sur la corruption*.

Sur un autre continent, de 2000 à 2003, le président guatémaltèque **Alfonso Portillo** aurait détourné, avec son vice-président Reyes, 600 millions \$ détenus dans 13 comptes bancaires. Il avait créé 4 sociétés écrans au Panama. Il aurait aussi reçu du gouvernement taïwanais 1,5 million de dollars de pots-de-vin. En octobre 2006, la justice du Mexique, où il est réfugié depuis 2004, a donné son accord pour son extradition vers le Guatemala. Ce n'est qu'en octobre 2008 que l'ancien président rejoindra le Guatemala. Il a été depuis laissé en liberté sous caution.⁴⁰⁸ Les juges s'occupant de l'affaire ont reçu nombre de menaces conduisant à leurs démissions.⁴⁰⁹





Nicaragua

ARNOLDO ALEMAN ET FAMILLE SOMOZA

ARNOLDO ALEMAN, président du Nicaragua de 1997 à 2002, aurait détourné, selon *Transparency International*, plus de 100 millions \$ de fonds publics pour financer sa campagne et s'enrichir. Il aurait notamment obtenu des pots-de-vin d'une entreprise mexicaine. Il a été condamné en 2003 à 20 ans de prison ferme, dans son pays, avec 13 autres personnes, pour détournements de fonds publics. Cet ancien allié des États-Unis pensait échapper à la justice en fuyant au Panama, mais la justice panaméenne, qui le poursuivait pour blanchiment d'argent, a lancé à son tour un mandat d'arrêt international contre lui le 11 août 2006, car il ne s'était pas présenté devant elle en mai 2006. Longtemps assigné à résidence, il a été remis en liberté le 16 janvier 2009 suite à l'annulation de sa condamnation par la Cour suprême du Nicaragua.

Par ailleurs, les États-Unis ont saisi et restitué 2,7 millions de dollars au Nicaragua liés à la conduite jugée criminelle de l'ancien ministre des Douanes et des Impôts, Byron Jerez⁴¹⁰.

Le Nicaragua avait déjà eu à faire avec des régimes politiques corrompus. 20 ans avant, en 1979, les Sandinistes mettaient fin à 40 ans de dictature (1936-1979) des **Somoza**. En 1972, ce dernier détournait au profit de sa famille l'aide internationale destinée aux victimes du tremblement de terre au Nicaragua. Somoza était allié des Américains. Franklin Delano Roosevelt, président des États-Unis, avait dit de lui : « *he's a son of a bitch, but at least he's our son of a bitch.* »⁴¹¹ Somoza, qui avait débuté avec un salaire de 700 \$ à la tête de l'armée nationale, accumula pendant 40 années une fortune énorme et prit possession de 60 % de l'économie du pays. Une partie des biens de la famille Somoza fut saisie lors de la Révolution sandiniste en 1979. En 1997, la famille Somoza tenta de récupérer ces biens avec l'arrivée d'Aleman au pouvoir.

410 Information communiquée aux auteurs par la Banque mondiale et confirmée dans le bilan des efforts anti-corruption du G8 publié en juillet 2008.

411 Traduction littérale : « C'est un fils de pute, mais au moins c'est le nôtre ».



TURKMÉNISTAN

SAPAMOURAD NIAZOV

En Asie centrale, hormis le cas Nazarbaev, d'autres chefs d'État se sont enrichis en détournant des fonds publics. La Russie, royaume des oligarchies, est connue pour être un des pays les plus corrompus au monde. Le Turkménistan, pays désertique et pauvre, quoique quatrième producteur mondial de gaz naturel, l'est moins. Pourtant, selon les opposants du régime, les revenus tirés de cette manne n'ont servi qu'à l'enrichissement personnel de feu Sapamourad Niazov. Ancien apparatchik communiste, l'ascension de Niazov a été promue par M. Gorbatchev qui, en 1985, le choisit ainsi que toute son équipe, des membres du KGB moscovite, afin de neutraliser certains cadres qui aspiraient à l'indépendance du Turkménistan. Niazov faisait l'objet d'un très fort culte de la personnalité et était réputé pour ses frasques et manies. Le « Turkmenbachi », au pouvoir depuis 1985, est resté aux commandes après l'éclatement de l'URSS en 1991 et la naissance du Turkménistan indépendant. Il s'est alors proclamé « président à vie » et a muselé l'opposition en faisant emprisonner journalistes et opposants. Il contrôlait tous les aspects de la vie de ses administrés, des vêtements qu'ils portaient aux livres qu'ils lisaient.

Le volume des avoirs de Niazov est difficile à estimer. L'opposant en exil Batyr Moukhamedov avance la somme astronomique de 50 milliards de dollars⁴¹². Pierre de Villemarest, du Centre de recherche sur le terrorisme, estime la fortune de Niazov à 1 milliard 690 millions de dollars⁴¹³. Le journaliste David Garcia, lui, parle de plus de 3 milliards de dollars. Dans son livre « *Le pays où Bouygues est roi* »⁴¹⁴, il dénonce la mainmise par la société française sur tous les projets pharaoniques du dictateur, surnommé « l'Ubu d'Asie Centrale », telle la reconstruction d'une fastueuse capitale en plein désert, dont le clou architectural est une statue du président recouverte d'or et qui tourne sur elle-même 24 heures sur 24. En 2006, Sapamourad Niazov s'était engagé à construire un complexe de sports d'hiver, avec pistes de ski et patinoires, en plein désert... La position de l'entreprise française est telle qu'en septembre 1996, la chaîne française TF1, appartenant au groupe Bouygues, a réalisé une interview plus que complaisante de S. Niazov pour satisfaire sa demande. Cette interview, dirigée par Jean-Claude Narcy, n'a jamais été diffusée, contrairement à ce que Bouygues avait fait croire au despote turkmène. Elle a toutefois permis à la chaîne française de gagner le contrat pour l'installation de l'unique chaîne de télévision turkmène...⁴¹⁵ À la mort du dictateur le 21 décembre 2006, les langues des opposants en exil se sont peu à peu déliées. Batyr Moukhamedov, exilé turkmène, a ainsi déclaré : « *Pour nous, Bouygues est synonyme d'IG Farben* [firme allemande qui produisait le zyklon B, utilisé dans les camps nazis d'extermination, ndlr]. *Les palais de plu-*

412 Cf. interview accordée à *Libération*, 23 décembre 2006.

413 « Un gaz à forte odeur mafieuse », février 2007 – Article disponible sur : <http://www.recherches-sur-le-terrorisme.com/Analysesterrorisme/turkmenistan-gaz.html>.

414 David Garcia, 2005, *Le pays où Bouygues est roi*, Éditions Danger Public.

415 Pour voir la vidéo de cette émission jamais diffusée : <http://www.bakchich.info/article2082.html>.

siens centaines de milliers de dollars que Bouygues a construits pour le dictateur turkmène non seulement sont amoraux, mais n'auraient pas été possibles sans corruption. Beaucoup d'autres firmes européennes comme Siemens ou Daimler-Benz ont ignoré tous les principes moraux et démocratiques pour faire de l'argent grâce à cette dictature. ».⁴¹⁶ Comme d'autres opposants en exil, il a réclamé le gel des avoirs du Turkmenbachi détenus dans les banques occidentales. Il suspecte que trois milliards de dollars auraient été déposés à la Deutsche Bank.

Depuis, aucune action n'a été entreprise. Son successeur G. Berdymoukhammedov, « élu » en février 2007 parmi six hommes dans la ligne du parti, s'annonce comme un fidèle héritier⁴¹⁷ ■

416 Lorraine Millot, « Pendant les élections, le Turkménistan reste une dictature », *Libération*, 10 février 2007

417 Extrait de l'interview accordée à *Libération* par Batyr Moukhammedov, exilé turkmène, 23 décembre 2006.